

Enseignant du premier degré

RNCP37525 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	333
Formacode(s)	44583
Code(s) ROME	K2106
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/04/2023
Date d'échéance	24/04/2026

Certificateur(s)

FONDATION POUR L ECOLE · SIRET : 50943682000047

FONDATION POUR L ECOLE · SIRET : 50943682000021

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'enseignant du premier degré enseigne aux élèves les apprentissages premiers et fondamentaux (lecture, écriture...) ou les matières d'enseignement général (français, mathématiques, histoire, géographie...) selon les programmes d'enseignement nationaux.

L'enseignant du secteur hors contrat doit donc choisir lui-même les programmes académiques qu'il suivra, dans le respect du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture fixé par l'Education nationale, les méthodes pédagogiques, les types d'évaluation et de certifications françaises ou internationales auxquelles préparer leurs élèves. De plus, c'est à l'enseignant – dans le respect de la charte éducative de l'établissement - de prendre par lui-même les décisions relatives à la pédagogie développée dans sa classe, aux projets interdisciplinaires, aux programmes de recherche qu'il souhaite développer, aux acteurs extérieurs à impliquer, à la stratégie numérique ou civique à déployer ou à la démarche qualité.

ACTIVITÉS VISÉES

Concevoir le programme d'apprentissage des élèves conformément au projet éducatif de l'établissement et au socle commun de compétences, de connaissance et de culture.

Animer les programmes d'apprentissage des élèves et gérer sa classe au quotidien

Développer les actions de communication et de coopération entre les parties prenantes du projet éducatif

Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche d'amélioration continue

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Concevoir le programme d'apprentissage des élèves conformément au projet éducatif de l'établissement et au socle commun de compétences, de connaissance et de culture

Concevoir et/ou réviser avec l'équipe pédagogique les programmes de l'école pour chacune des matières identifiées à transmettre, en utilisant la ou les pédagogies correspondant à l'esprit de l'école et en intégrant les fondamentaux du socle commun de connaissances, compétences et de culture pour garantir la cohérence du projet pédagogique de l'école et l'acquisition du socle commun par les élèves

Définir le cadre éducatif dans lequel évolueront les élèves, en fonction du projet de l'établissement, en vue d'un accompagnement harmonieux de chaque élève

Définir les objectifs pédagogiques par matière pour son ou ses niveau(x) de classe en cohérence avec les progressions de l'établissement et avec les niveaux précédents et suivant, en collaboration avec la direction et les

collègues identifiés

Formaliser la programmation et les déroulés pédagogiques pour chacune des matières en identifiant les contenus, les séquençages, les activités pédagogiques, les outils de travail et les modes de transmission pour avoir une vue d'ensemble sur l'année et équilibrer les apprentissages

Définir les modalités et critères d'évaluation hebdomadaires, mensuels et annuels en vue d'une bonne intégration des connaissances par les élèves

Intégrer sa progression pédagogique dans un calendrier annuel en tenant compte du programme et de l'âge des élèves pour permettre des apprentissages explicites, structurés et intégrés à une progression d'établissement

Détecter les besoins spécifiques des élèves ayant un handicap ou des difficultés scolaires dans le cadre d'entretiens avec les parents et / ou dans le cadre des tests de positionnement pour proposer un programme pédagogique personnalisé

Ajuster les indicateurs de succès aux profils spécifiques des élèves afin de favoriser les conditions d'apprentissage, la réussite et l'épanouissement de chacun

Animer les programmes d'apprentissage des élèves et gérer sa classe au quotidien

Respecter et faire respecter le règlement intérieur de l'établissement pour permettre à chacun de s'épanouir et de travailler dans de bonnes conditions

Prévenir et gérer les conflits entre les élèves en adoptant une posture rassurante d'autorité pour favoriser un climat harmonieux et apprendre aux enfants à vivre ensemble

Prévenir et gérer les risques psycho-sociaux, sanitaires et les violences physiques en créant une procédure de veille et en alertant les instances concernées le cas échéant

Adopter une posture inclusive bienveillante et ouverte afin de garantir un climat scolaire épanouissant pour les élèves au sein de l'établissement et particulièrement au sein de la classe

Préparer sa classe d'un point de vue matériel et organisationnel en tenant compte des différentes activités pédagogiques prévues afin d'animer les leçons dans les conditions optimales et permettre à chacun de travailler avec allant

Animer les séances pédagogiques dans une langue française adaptée et fluide en suivant la progression pédagogique, à l'aide des fiches de préparation pour assurer la réalisation du programme scolaire défini en fonction des niveaux des élèves tout en favorisant l'autonomie de chacun

Tenir à jour un journal de classe qui reste à disposition sur le bureau de l'enseignant pour permettre le suivi de l'action pédagogique dans sa classe et favoriser les remplacements éventuels impromptus

Evaluer les apprentissages et exploiter les résultats pour permettre aux enfants et aux parents de voir les progrès accomplis dans le carnet de suivi et mettre en oeuvre des actions de remédiation le cas échéant à partir des critères définis dans le document de préparation de l'année

Exercer la polyvalence propre au métier d'enseignant du 1^{er} degré en développant son aptitude à gérer des classes de tous niveaux qu'ils soient simples ou multiples (maternelle, CP, CE, CM)

Concevoir un emploi du temps équilibré sur l'année en l'intégrant au calendrier de l'école et en s'adaptant aux circonstances exceptionnelles pour enseigner l'ensemble des matières scolaires

Etablir un budget annuel pour sa classe, validé par sa hiérarchie, afin de prévoir les achats de matériel et les sorties scolaires nécessaires au bon déroulement des activités pédagogiques prévues dans le programme scolaire

Développer les actions de communication et de coopération entre les parties prenantes du projet éducatif

Organiser et mener les réunions de suivi des élèves en partenariat avec la direction et les autres intervenants pour permettre un suivi régulier et constructif de chaque élève

Participer aux différents conseils d'école et à des ateliers à thèmes en collaboration avec les autres membres de l'équipe afin de pérenniser le fonctionnement de l'école

Développer les partenariats avec des structures externes à l'établissement scolaire : mairie, associations sportives et autres associations, collectivités territoriales, structures culturelles, acteurs socio-économiques, autres établissements scolaires, afin d'organiser des activités pédagogiques et éducatives dans un climat de collaboration et d'ouverture aux autres

Diriger et évaluer les activités d'intervenants extérieurs ou de stagiaires au sein de sa classe en favorisant la collaboration en vue d'une continuité pédagogique au sein de la classe

Travailler avec les personnes ressources (orthophoniste, pédopsychiatre, assistante sociale...) en vue de la mise en oeuvre d'un PAP (plan d'accompagnement personnalisé) ou d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation) des élèves à besoin spécifique ou en situation de handicap

Informers les parents sur la vie scolaire dans l'établissement à l'aide des outils adaptés : voie d'affichage dans l'établissement, courriers postaux, mails, plateforme numérique de l'école, réunion d'informations...

Elaborer une relation privilégiée avec les parents en développant les liens de confiance et la collaboration par une posture ouverte et des actions concrètes (RDV, disponibilité, outils de communication, ...) afin de co éduquer leur enfant et de permettre à ce dernier de progresser harmonieusement

Participer à l'élaboration du plan de communication de l'établissement avec sa hiérarchie et l'équipe pédagogique en vue de présenter clairement le projet pédagogique et éducatif à des parents ou des partenaires extérieurs

S'engager dans le cadre d'actions concrètes (portes ouvertes, réseaux sociaux, médias...) pour faire connaître l'école aux familles, promouvoir son image, et favoriser l'inscription de nouveaux élèves

Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche d'amélioration continue

Concevoir et suivre les indicateurs de succès en mettant notamment en place des outils d'analyse de pratique ou de recueil des doléances (questionnaires de satisfaction auprès des parents, des partenaires,...) en vue d'améliorer le fonctionnement de l'établissement

Analyser sa pratique seul et/ou entre pairs en réinvestissant les résultats des réflexions personnelles et communes, en encourageant l'innovation et l'échange entre pairs en utilisant activement les canaux de partage de bonnes pratiques en vue de l'amélioration des pratiques au sein de l'établissement

Mettre en oeuvre une démarche de veille régulière et de formation professionnelle pour maintenir, actualiser et développer ses connaissances et compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques

Blocs de compétences

RNCP37525BC01 — Concevoir le programme d'apprentissage des élèves conformément au projet éducatif de l'établissement et au socle commun de compétences, de connaissance et de culture

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir et/ou réviser avec l'équipe pédagogique les programmes de l'école pour chacune des matières identifiées à transmettre, en utilisant la ou les pédagogies correspondant à l'esprit de l'école et en intégrant les fondamentaux du socle commun de connaissances, compétences et de culture pour garantir la cohérence du projet pédagogique de l'école et l'acquisition du socle commun par les élèves

Définir le cadre éducatif dans lequel évolueront les élèves, en fonction du projet de l'établissement, en vue d'un accompagnement harmonieux de chaque élève

Définir les objectifs pédagogiques par matière pour son ou ses niveau(x) de classe en cohérence avec les progressions de l'établissement et avec les niveaux précédents et suivant, en collaboration avec la direction et les collègues identifiés

Formaliser la programmation et les déroulés pédagogiques pour chacune des matières en identifiant les contenus, les séquençages, les activités pédagogiques, les outils de travail et les modes de transmission pour avoir une vue d'ensemble sur l'année et équilibrer les apprentissages

Définir les modalités et critères d'évaluation hebdomadaires, mensuels et annuels en vue d'une bonne intégration des connaissances par les élèves

Intégrer sa progression pédagogique dans un calendrier annuel en tenant compte du programme et de l'âge des élèves pour permettre des apprentissages explicites, structurés et intégrés à une progression d'établissement

Détecter les besoins spécifiques des élèves ayant un handicap ou des difficultés scolaires dans le cadre d'entretiens avec les parents et / ou dans le cadre des tests de positionnement pour proposer un programme pédagogique personnalisé

Ajuster les indicateurs de succès aux profils spécifiques des élèves afin de favoriser les conditions d'apprentissage, la réussite et l'épanouissement de chacun

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas réel portant sur la conception d'un programme d'apprentissage pour une année scolaire complète et la rédaction d'un parcours pédagogique aménagé, pour un ou plusieurs élèves à profils spécifiques

RNCP37525BC02 — Animer les programmes d'apprentissage des élèves et gérer sa classe au quotidien

LISTE DE COMPÉTENCES

Respecter et faire respecter le règlement intérieur de l'établissement pour permettre à chacun de s'épanouir et de travailler dans de bonnes conditions

Prévenir et gérer les conflits entre les élèves en adoptant une posture rassurante d'autorité pour favoriser un climat harmonieux et apprendre aux enfants à vivre ensemble

Prévenir et gérer les risques psycho-sociaux, sanitaires et les violences physiques en créant une procédure de veille

et en alertant les instances concernées le cas échéant

Adopter une posture inclusive bienveillante et ouverte afin de garantir un climat scolaire épanouissant pour les élèves au sein de l'établissement et particulièrement au sein de la classe

Préparer sa classe d'un point de vue matériel et organisationnel en tenant compte des différentes activités pédagogiques prévues afin d'animer les leçons dans les conditions optimales et permettre à chacun de travailler avec allant

Animer les séances pédagogiques dans une langue française adaptée et fluide en suivant la progression pédagogique, à l'aide des fiches de préparation pour assurer la réalisation du programme scolaire défini en fonction des niveaux des élèves tout en favorisant l'autonomie de chacun

Tenir à jour un journal de classe qui reste à disposition sur le bureau de l'enseignant pour permettre le suivi de l'action pédagogique dans sa classe et favoriser les remplacements éventuels imprévisibles

Evaluer les apprentissages et exploiter les résultats pour permettre aux enfants et aux parents de voir les progrès accomplis dans le carnet de suivi et mettre en œuvre des actions de remédiation le cas échéant à partir des critères définis dans le document de préparation de l'année

Exercer la polyvalence propre au métier d'enseignant du 1^{er} degré en développant son aptitude à gérer des classes de tous niveaux qu'ils soient simples ou multiples (maternelle, CP, CE, CM)

Concevoir un emploi du temps équilibré sur l'année en l'intégrant au calendrier de l'école et en s'adaptant aux circonstances exceptionnelles pour enseigner l'ensemble des matières scolaires

Etablir un budget annuel pour sa classe, validé par sa hiérarchie, afin de prévoir les achats de matériel et les sorties scolaires nécessaires au bon déroulement des activités pédagogiques prévues dans le programme scolaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle (production de documents, animation d'une classe et entretien technique)

RNCP37525BC03 — Développer les actions de communication et de coopération entre les parties prenantes du projet éducatif

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser et mener les réunions de suivi des élèves en partenariat avec la direction et les autres intervenants pour permettre un suivi régulier et constructif de chaque élève

Participer aux différents conseils d'école et à des ateliers à thèmes en collaboration avec les autres membres de l'équipe afin de pérenniser le fonctionnement de l'école

Développer les partenariats avec des structures externes à l'établissement scolaire : mairie, associations sportives et autres associations, collectivités territoriales, structures culturelles, acteurs socio-économiques, autres établissements scolaires, afin d'organiser des activités pédagogiques et éducatives dans un climat de collaboration et d'ouverture aux autres

Diriger et évaluer les activités d'intervenants extérieurs ou de stagiaires au sein de sa classe en favorisant la collaboration en vue d'une continuité pédagogique au sein de la classe

Travailler avec les personnes ressources (orthophoniste, pédopsychiatre, assistante sociale...) en vue de la mise en œuvre d'un PAP (plan d'accompagnement personnalisé) ou d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation) des élèves à besoin spécifique ou en situation de handicap

Informar les parents sur la vie scolaire dans l'établissement à l'aide des outils adaptés : voie d'affichage dans l'établissement, courriers postaux, mails, plateforme numérique de l'école, réunion d'informations...

Elaborer une relation privilégiée avec les parents en développant les liens de confiance et la collaboration par une posture ouverte et des actions concrètes (RDV, disponibilité, outils de communication, ...) afin de co éduquer leur enfant et de permettre à ce dernier de progresser harmonieusement

Participer à l'élaboration du plan de communication de l'établissement avec sa hiérarchie et l'équipe pédagogique en vue de présenter clairement le projet pédagogique et éducatif à des parents ou des partenaires extérieurs

S'engager dans le cadre d'actions concrètes (portes ouvertes, réseaux sociaux, médias...) pour faire connaître l'école aux familles, promouvoir son image, et favoriser l'inscription de nouveaux élèves

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production d'un dossier professionnel portant sur la mise en œuvre d'actions de communication et de coopérations internes et externes au sein d'un établissement

RNCP37525BC04 — Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche d'amélioration continue

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir et suivre les indicateurs de succès en mettant notamment en place des outils d'analyse de pratique ou de recueil des doléances (questionnaires de satisfaction auprès des parents, des partenaires,...) en vue d'améliorer le fonctionnement de l'établissement

Analyser sa pratique seul et/ou entre pairs en réinvestissant les résultats des réflexions personnelles et communes, en encourageant l'innovation et l'échange entre pairs en utilisant activement les canaux de partage de bonnes pratiques en vue de l'amélioration des pratiques au sein de l'établissement

Mettre en œuvre une démarche de veille régulière et de formation professionnelle pour maintenir, actualiser et développer ses connaissances et compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction d'un rapport d'analyse réflexive portant sur sa pratique professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Etablissements scolaires hors contrat

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Enseignant du premier degré

Professeur des écoles

Instituteur

Maître d'école

Enseignant à distance du premier degré

Responsable de Cycle en école primaire

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Projets de recrutement (BMO 2026)	703
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	W0X80 — Professeurs des écoles

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre titulaire d'une certification de niveau 6

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi la formation intitulée « Formation initiale d'enseignant du premier degré » et avoir validé le contrôle continu formatif

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, VAE

1 membre de l'organisme certificateur

2 représentants du champ professionnel visé

Base légale

Date de décision	24/04/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans

Date d'échéance de l'enregistrement	24/04/2026
Date de dernière délivrance possible	24/04/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	16	4	100 %	—
2021	18	5	100 %	86 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP28193

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42311

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37525/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
Parcours menés à terme	6
Taux d'achèvement	100 %
Période	06/2023 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
Montant total engagé	11 250 €
Coût moyen par dossier	1 875 €
Durée moyenne	565 h
Période	05/2023 – 09/2025
France compétences	81 %
Reste à charge titulaire	13 %
France Travail	6 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.